



ENFANCE & JEUNESSE

## LE CAFÉ DES PARENTS : UN MOMENT DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE AUTOUR DES QUESTIONS D'ÉDUCATION

Mis en ligne le 03 février 2020

Le service Petite Enfance de la ville de Treillières (le multi-accueil Bulle de Rêves, le Relais Assistantes Maternelles et la Passerelle) propose aux familles des moments de rencontre, d'échanges autour des questions d'éducation entre parents et professionnels **en dehors de la présence des enfants**. Nous avons appelé ces rendez-vous : **Le Café des Parents**.

Ces rencontres sont accompagnées par une psychologue et une professionnelle du multi-accueil. Cela se passe dans le respect de la confidentialité, de la parole de chacun et le non jugement.

### Quand ont lieu ces rencontres ?

Deux fois par trimestre (cf. dates ci-jointes)

<i>Mercredi 5 février de 9h30 à 11h</i>	<b>Que dire à nos enfants ... Quoi dire ? Comment le dire ?</b>
<i>Mercredi 1<sup>er</sup> avril de 9h30 à 11h</i>	<b>Aimer et savoir dire non .</b>
<i>Mercredi 10 juin de 9h30 à 11h</i>	<b>Les pleurs, les cris, les morsures... Un langage avant les mots, à entendre</b>

### Où ?

Dans les locaux du multi accueil Bulle de Rêves de 9h30 à 11h.

### Comment s'inscrire ?

Pour pouvoir participer à ces rencontres il suffit de s'inscrire au multi accueil au 02.40.94.67.90 (attention, places limitées).

Pendant ces rencontres, il est possible d'accueillir vos enfants (âgés de 2 mois à 4 ans) au multi-accueil afin d'être pleinement disponible à la discussion entre parents et professionnels.



≡ RETOUR À LA LISTE



#### Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie  
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

#### Horaires :

##### Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

##### Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV en raison de la situation sanitaire. Permanences du samedi matin supprimées jusqu'à nouvel ordre. Horaires habituels : Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

##### Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.